



© AIRDIASOL

# QU'EST-CE QU'UN P.A.P.I. ?

Les Programmes d'Actions de Prévention des Inondations (P.A.P.I.) visent à réduire les conséquences dommageables des inondations sur :

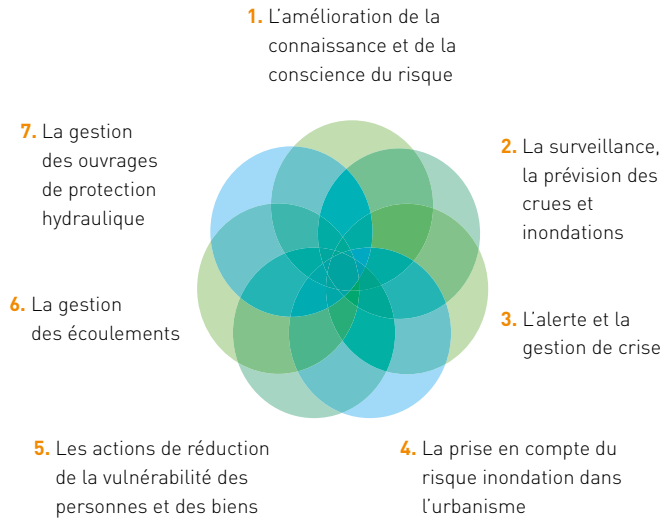
- > La santé humaine
- > Les biens
- > Les activités économiques
- > L'environnement

## LE SDEA, PORTEUR DE PLUSIEURS P.A.P.I.

Le SDEA est un acteur du Petit et du Grand cycle de l'eau. Il propose un service qui englobe les usages domestiques de l'eau, la préservation des milieux aquatiques et la protection contre les inondations. Dans ce cadre, il porte, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, plusieurs programmes d'actions de prévention des inondations.

## 7 AXES D'INTERVENTION

Les programmes d'actions sont déclinés en 7 axes permettant d'intervenir à tous les niveaux de la gestion du risque inondation (prévention, prévision et protection) :



[www.sdea.fr](http://www.sdea.fr)



Ce document est réalisé avec le soutien financier du Fonds de Prévention des Risques Naturels Majeurs et de la Région Grand Est.



## LE SAVIEZ-VOUS ?

Les P.A.P.I. sont financés en partie par l'Etat, en mobilisant le FPRNM (Fonds de Prévention des Risques Naturels Majeurs). Ainsi, les actions de prévention et de prévision sont subventionnées jusqu'à 50% et les ouvrages de protection jusqu'à 40%.

**EN SAVOIR +**  
Sur les P.A.P.I. du SDEA,  
rendez-vous sur [www.sdea.fr](http://www.sdea.fr)

1, rue de Rome  
Espace Européen de l'Entreprise  
SCHILTIGHEIM  
CS 10020  
67013 STRASBOURG CEDEX  
[www.sdea.fr](http://www.sdea.fr)



l'Eau, votre service public

# Inondation

## Comprendre le risque

> CONSEIL





## QU'EST-CE QU'UNE INONDATION ?

Les inondations sont des phénomènes naturels faisant partie intégrante du fonctionnement des cours d'eau. Deux types principaux d'inondations existent sur notre territoire :

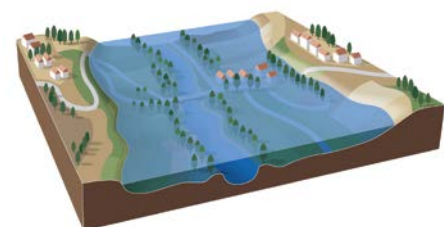
### L'inondation par débordement

L'inondation est une submersion rapide ou lente d'une zone habituellement hors d'eau. Les inondations ont pour origine des pluies plus ou moins intenses et longues pouvant être associées à la fonte des neiges. Ces précipitations entraînent l'augmentation du débit des cours d'eau qui peuvent déborder de leur lit mineur pour occuper entièrement ou partiellement leur lit majeur.



1

En temps normal, le cours d'eau s'écoule dans son lit mineur



2

Lors d'une crue, la rivière occupe tout ou partie de son lit majeur

### L'inondation par ruissellement pluvial

L'eau s'écoule sur un bassin versant jusqu'à sa rencontre avec un cours d'eau, un réseau d'assainissement ou un point bas où elle s'accumule. Cet écoulement peut alors s'accompagner de phénomènes érosifs pouvant être à l'origine de coulées d'eaux boueuses, qui apparaissent le plus souvent lors d'orages printaniers associés à des pluies intenses.



L'inondation est l'un des principaux risques naturels en France. Phénomène imprévisible et récurrent, il peut toucher chacun d'entre nous et mettre en cause la sécurité des personnes et des biens. Qu'est-ce qu'une inondation ? D'où provient-elle ? Le SDEA vous aide à mieux comprendre ce phénomène redondant.

## COMPRENDRE

### LE RISQUE INONDATION

Le risque d'inondation dépend non seulement du phénomène naturel (aléa) mais aussi de l'ensemble des personnes, biens et activités économiques susceptibles d'en être affectés (enjeux). Le risque inondation résulte ainsi du croisement entre l'aléa inondation et les enjeux exposés. Les conséquences seront alors liées à la présence plus ou moins importante d'enjeux, de leur vulnérabilité et de l'intensité de l'inondation observée.



ALÉA  
+ OU -  
FORT

ENJEU  
+ OU -  
VULNÉRABLE

RISQUE  
+ OU -  
CRITIQUE

➤ Par exemple, à niveau d'inondation équivalent, les matériaux utilisés (bois, carrelage, placo, etc.) peuvent influencer le délai de retour à la normale et le coût des dégâts.

## GÉRER

En cas de risque d'inondation, la politique nationale fixe **3 grands objectifs** :

- Augmenter la sécurité des populations
- Réduire le coût des dommages
- Raccourcir le délai de retour à la normale des territoires sinistrés

Pour atteindre ces objectifs, il est indispensable de mener une démarche de gestion globale à l'échelle du bassin versant :

### PRÉVENIR

Connaître l'inondation et en être conscient pour adopter les bons comportements (préserver les champs d'expansion de crue, ne pas construire en zone inondable, avoir une culture du risque pour savoir réagir en cas de crise...).

### PRÉVOIR

Anticiper la survenue des crues et calculer les débits des cours d'eau à partir des informations de pluies observées (ou prévues grâce à des outils de prévision). Des messages d'alerte peuvent alors être émis en cas de risque afin de permettre à la population de se mettre en sécurité.

### PROTÉGER

Mettre en place des ouvrages de protection collective (digues) ou individuelle (barrières amovibles étanches aux points d'entrée des bâtiments) dans les zones à enjeux importants et lorsque les actions de prévention et de prévision ne sont plus suffisantes. Le dimensionnement, la surveillance, l'entretien et le contrôle de ces ouvrages présentent des enjeux sécuritaires et socio-économiques importants.

### TOUS ACTEURS !

Particulier, élu, entrepreneur ou agriculteur, le SDEA vous accompagne grâce à ses Programmes d'Actions de Prévention des Inondations.

## S'INFORMER pour minimiser l'impact des inondations

### LES RISQUES DE VOTRE TERRITOIRE OU DE VOTRE COMMUNE

- **Le portail de la prévention des Risques Majeurs**  
Disponible sur [www.georisques.gouv.fr](http://www.georisques.gouv.fr), il informe sur les mesures de prévention et contient des informations sur votre commune via la Rubrique « Connaître les risques près de chez soi ».
- **Le Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRI)**  
Disponible en mairie ou sur [www.bas-rhin.gouv.fr](http://www.bas-rhin.gouv.fr) et réalisé par l'Etat, il régit l'occupation des sols en fonction des risques inondation auxquels ils sont soumis.
- **L'Information Acquéreurs Locataires (IAL)**  
Disponible en mairie, chez les notaires ou sur [www.bas-rhin.gouv.fr](http://www.bas-rhin.gouv.fr). Dans les communes dotées d'un PPRI, les vendeurs et bailleurs ont l'obligation d'informer les acquéreurs et locataires de biens immobiliers sur les risques auxquels un bien est soumis et le sinistre qu'il a subi.
- **L'Observatoire Régional des Risques d'inondation (ORRION)**  
Disponible sur [www.orrion.fr](http://www.orrion.fr), cette base de données en ligne et participative recense les données (photos, articles de presse, témoignages...) sur les inondations historiques du fossé rhénan.

### LA GESTION DE CRISE

- **Le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM)**  
Disponible en mairie, il a pour but d'informer la population sur les risques existants sur le territoire de la commune et les moyens de s'en protéger.
- **Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS)**  
Disponible en mairie, cet outil de gestion de crise réalisé à l'échelle communale sous la responsabilité du maire a pour but de planifier les actions et les moyens à mobiliser en cas de crise.
- **Site de vigilance crues**  
Disponible sur [www.vigicrues.gouv.fr](http://www.vigicrues.gouv.fr), ce site officiel présente la carte nationale de vigilance crue dont l'objectif est d'informer le public et les acteurs de la gestion de crise en cas de crue.
- **Site de Météo France** : [www.vigilance.meteofrance.com](http://www.vigilance.meteofrance.com)